

# COMMUNIQUE DU GROUPE SOCIALISTE

MARIE-ANNE CHAPDELAINÉ

## RESPONSABLE POUR LE PROJET DE LOI SUR LE DROIT DES ÉTRANGERS

### **L'inquiétante dérive de la droite**

Au terme du débat en première lecture du projet de loi « droit des étrangers », actes et paroles de l'opposition interpellent sur une dérive, celle d'une droite décomplexée qui tourne le dos à son propre héritage républicain.

Les mots ne trompent pas. Tout au long de l'examen, le député Guillaume Larrivé a qualifié ce projet de loi « d'immigrationniste », reprenant ainsi une terminologie d'extrême droite. Et tous les amendements et propositions défendues par son groupe sont allés dans ce même sens : remise en cause du droit du sol, instauration de quotas, refus d'accueillir les parents d'enfant malade, paiement d'une caution préalable à une demande de visa, limitation du droit aux soins d'urgence...

Cette conception dure interpelle toute la Nation parce que l'étranger n'est pas un ennemi dont il faut miner le parcours et parce que la réalité actuelle et l'inefficacité des dispositifs initiés sous N. Sarkozy imposent de l'avis de tous une réforme du droit.

Notre objectif est de lutter efficacement contre l'immigration illégale tout en sécurisant l'immigration légale.

Pour ce faire, nous défendons part un projet pragmatique fondé sur des droits et obligations pour les étrangers. Le respect de ces droits participe du rayonnement de notre Nation. Le respect des obligations exprime une volonté d'intégration.

Il y a entre droite et gauche un désaccord qui est politique et de bon sens. La droite confond fermeté et brutalité et veut imposer un parcours du combattant à l'étranger qui demande à résider sur notre sol.

Pour notre part nous considérons que la nécessaire maîtrise des flux migratoires doit constamment s'appuyer sur le respect des personnes.